

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE BAFA/BAFD

MODALITES DE RESERVATION ET DE FORMATION : avant toute réservation, qu'elle se fasse par courrier ou par internet, le stagiaire doit s'assurer d'avoir 16 ans révolus le 1er jour de son stage BAFA, 18 ans pour le BAFD, et s'inscrire aux épreuves du BAFA ou du BAFD sur le site du ministère en charge de ces formations www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd. Un numéro d'inscription est délivré au stagiaire, qu'il doit impérativement reporter sur la fiche d'inscription de l'Odel. Sans cette inscription auprès du ministère, le stagiaire ne pourra suivre aucun cursus de formation. Les stagiaires mineurs doivent être titulaires d'une autorisation parentale.

TARIFS ET PRESTATIONS : nos tarifs et prestations sont proposés dans le cadre d'un forfait. De ce fait, toute prestation non consommée ou tout stage écourté ne pourra donner lieu à aucun remboursement, sauf cas particulier (cf. paragraphe INTERRUPTION DE STAGE). Aucune contestation de prix ne sera prise en considération au retour, il appartient au responsable légal d'apprécier avant le début de la formation si le tarif lui convient. Les tarifs indiqués en brochure sont calculés en euros et ont été établis au plus juste avec les informations connues en vigueur au 01/01 de l'année en cours, ils n'ont pas de valeur contractuelle. Ils pourront être modifiés sans préavis à la hausse entre la date de parution de la brochure et le début du stage en fonction de la conjoncture économique, de décisions de réglementation nouvelle et/ou si nos prestataires de services nous l'imposent. Dans ce cas, l'Odel en informera le responsable légal dans les meilleurs délais. Tous les tarifs et dates doivent être confirmés par nos services au moment de la réservation. L'Odel dispose d'une habilitation de 3 ans renouvelable (pour connaître les plans de formations, nous consulter).

Dates de formations : par rapport aux dates publiées en brochure, elles peuvent être modifiées à plus ou moins 24 ou 48h en fonction des contraintes de nos partenaires.

Tarifs : sauf mention contraire, sont inclus les déplacements pour les activités si prévues pendant le stage, en bus, minibus, transports en commun ou vélo, hébergement, repas, activités et matériel lié à celles-ci, formateurs, frais d'organisation et de fonctionnement et autres prestations spécifiques aux stages. Ne sont pas inclus le transport pour se rendre sur le lieu du stage, l'assurance annulation (proposée en option), frais médicaux et pharmaceutiques éventuels qui vous seront facturés et tout autre frais non mentionné dans le paragraphe « sont inclus ».

L'information transmise en brochure, contrôlée par nos prestataires, est sous leur responsabilité. Si certaines prestations étaient modifiées par rapport au descriptif de notre brochure, l'Odel vous tiendrait informé et ferait son possible pour vous satisfaire.

RESERVATION ET PAIEMENT : pour être prise en compte, la réservation de l'un de nos stages doit être accompagnée du règlement d'un acompte de 30% du montant total du stage. **Si le solde n'est pas réglé 30 jours avant le début du stage et que le dossier n'est pas complet, l'Odel se réserve le droit de refuser et/ou de mettre en attente la participation du stagiaire.** Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du stage, l'intégralité du montant sera à régler à la réservation et le dossier **COMPLET** devra être fourni. Toute réservation avec paiement en ligne par Carte Bancaire sur le site www.odelevasion.fr est considérée comme ferme, sans délai de rétractation possible (Art L121-20-4 du Code de la Consommation). Le client valide sa commande en cochant la case qui vaut lecture et acceptation des Conditions Particulières de Vente.

MODIFICATION ET ANNULATION : toute demande de modification est considérée comme une annulation et entraîne des frais comme définis ci-après :

- Du fait du participant : toute annulation à la demande du participant doit être adressée par lettre recommandée à Odel – Service Formation BAFA/BAFD – 9, rue d’Antrechaus – 83000 TOULON ou par mail à formationsbafa-bafd@odelvar.com. Le cachet de la Poste ou la date de l’avis d’émission faisant foi et servant de référence pour le calcul des frais d’annulation.

Pour garantir la réalisation de nos stages, nous engageons des frais auprès de nos prestataires qui nous obligent, en cas d’annulation d’un ou plusieurs participants, à appliquer des pénalités variables en fonction de la date d’annulation. Toute annulation entraîne la perception par l’Odel d’une partie des frais du stage selon un pourcentage défini ci-dessous, ainsi qu’un montant forfaitaire pour frais engagés à titre de dédit selon le stage choisi.

Tout remboursement, s’il y a lieu, est calculé uniquement sur les sommes déjà versées.

- Annulation plus de 60 jours avant la date de début du stage : n’est retenu que le montant forfaitaire pour frais engagés à titre de dédit, soit 155€.
- Entre 60 et 30 jours avant le début du stage : seront retenus 20% du prix du stage* + le montant forfaitaire pour frais engagés à titre de dédit de 155€.
- Entre 29 et 12 jours avant le début du stage : seront retenus 50% du prix du stage* + le montant forfaitaire pour frais engagés à titre de dédit de 155€
- Moins de 12 jours avant le début du stage : seront retenus 100% du prix du stage*.

** L’Odel vous propose à l’inscription de souscrire en option une assurance annulation (cf paragraphe ASSURANCES). En aucun cas, le montant des assurances souscrites ne peut être remboursé en cas d’annulation.*

- Du fait de l’Odel : l’ensemble des stages est proposé à la vente dans la limite des places disponibles. Dans un délai de 15 jours avant le début du stage, l’Odel peut être amené à modifier ou annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant, en cas d’événements extérieurs indépendants de sa volonté ou si les conditions de sécurité l’exigent. Dans ce cas, l’Odel informera les participants de ces modifications dès qu’il en aura connaissance et leur proposera un autre stage. Aussi, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité supplémentaire aux sommes déjà engagées. Il pourra soit mettre fin à sa réservation par lettre recommandée avec A.R dans un délai de 7 jours après en avoir été informé, auquel cas il sera intégralement remboursé des sommes qu’il aura versées, soit accepter de participer au stage proposé en remplacement. Dans ce cas, un avenant au contrat lui sera remis, précisant les modalités de prix et de prestations. Il ne pourra prétendre à aucune indemnité.

INTERRUPTION DE STAGE : pour tout départ anticipé au cours du stage du fait du participant et sans motif médical, l’intégralité des frais de stage seront dû par le participant. Seule une interruption pour raison médicale, si l’assurance annulation a été souscrite et sur présentation d’un certificat, pourra être remboursée (cf paragraphe ASSURANCES). Toute demande de remboursement doit être adressée par courrier, fax ou mail (cf paragraphe MODIFICATION ET ANNULATION).

Tout règlement non honoré (chèque sans provision, prélèvement rejeté) et non régularisé dans les 48h suivant le courrier de relance entraîne l’annulation du stage par l’Odel qui rembourse les sommes versées, déduction faite du montant forfaitaire pour frais engagés à titre de dédit, du montant des assurances (si souscrites) et des frais bancaires qui lui seront facturés suite au rejet.

INVALIDATION DU STAGE : l’inscription à un stage de formation BAFA ou BAFD ou la seule présence du stagiaire à celui-ci n’entraînent aucunement l’automaticité d’appréciation satisfaisante de la

session de formation BAFA ou BAFD suivie. L'évaluation du stagiaire apte au BAFA ou au BAFD relève de l'appréciation de l'Organisme de formation dans le respect du cadre de l'habilitation délivrée par le Ministère en charge des formations BAFA et BAFD. En cas de session insatisfaisante, le stagiaire ou son représentant légal demeurent tenus de payer l'intégralité du coût de la formation et ne peut en aucun cas demander son remboursement.

ASSURANCES : il vous est proposé en option une assurance annulation à souscrire le jour de la réservation. D'un montant de 5% du prix total du stage, elle vous permet d'être indemnisé en cas d'annulation de votre part pour raisons médicales ou accidents dûment certifiés et selon les conditions de l'assurance, excepté du montant des assurances souscrites qui ne sont jamais remboursables. L'Odel a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour le compte des participants aux stages. N° de police Responsabilité Civile : Réf 58878350 – ALLIANZ – Panetta Fabrice – 70, cours Lafayette – 83000 TOULON. Détail des garanties fourni sur simple demande auprès de l'Odel. Toutefois, elle ne peut se substituer à la Responsabilité Civile des participants. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre assureur si vous pensez que les assurances proposées par l'Odel sont insuffisantes.

RESPONSABILITE :

- De l'Odel : l'Odel agit en qualité d'intermédiaire entre les participants et les prestataires et décline toute responsabilité quant à la modification ou l'annulation d'un programme. L'Odel peut être amené à modifier les conditions de stage pour des raisons indépendantes de son fait, et sa responsabilité civile ne pourra être engagée à ce titre. Toute modification n'entraînera aucunement une indemnisation. L'Odel se réserve le droit de modifier les dates, lieux, itinéraires, effectifs et moyens de transport initialement prévus sans que les participants ne puissent prétendre à une indemnisation. De même, si le participant n'est pas en possession des documents obligatoires demandés pour la pratique de certaines activités, l'Odel est en droit de lui en refuser la pratique sans indemnité ni compensation.

- Du participant : les formations sont assurées dans les locaux de l'Odel ou d'autres locaux dans les conditions qu'il détermine. Dans tous les cas, les participants sont informés des règles de vie et de bonne conduite inhérentes à chaque stage qu'ils se doivent de respecter sous peine d'exclusion disciplinaires. Les participants signent et s'engagent à respecter les règles de vie définies dans le règlement intérieur. Les frais occasionnés par un éventuel rapatriement lié au non-respect de ce règlement ou pour un motif d'exclusion disciplinaire seront à la charge du participant ou de son représentant légal, y compris ceux afférant aux déplacements de l'adulte chargé du rapatriement du stagiaire exclu si son représentant légal n'est pas présent sur le lieu de stage. La durée du stage non effectuée par le participant ne donnera lieu à aucun remboursement, même partiel.

RECLAMATION : il appartient au stagiaire d'informer sur place les équipes d'encadrement de l'Odel de toute difficulté ou différend qu'il pourrait rencontrer afin de résoudre dans les meilleurs délais les éventuels dysfonctionnements. Le cas échéant, toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec A.R et dans un délai d'un mois après la date de retour de stage à : l'Odel – Direction Générale – 9, rue d'Antrechaus - 83000 TOULON. Passé ce délai, l'Odel se réserve le droit de ne pas donner suite.

TRANSPORTS : certains stages sont proposés sans transport, les stagiaires doivent donc se rendre par leurs propres moyens sur le lieu de formation. A titre d'information, nous proposons de mettre en relation les stagiaires pour favoriser un covoiturage résultant exclusivement d'un accord conclu entre le conducteur et le(s) passager(s). A ce titre, l'Odel ne peut être tenu pour responsable d'un éventuel incident sur quelconque fondement que ce soit.

Si le stage est proposé avec transport, l'Odel informera les stagiaires par e-mail ou courrier des lieux

de rendez-vous et des horaires de départ et de retour au plus tard 10 jours avant le début du stage. Les participants et leurs représentants légaux devront être présents sur place, à l'heure indiquée sur la convocation. Selon les activités pratiquées pendant le stage, les transferts depuis le centre se feront à pied, en minibus, bus ou transports en commun. Par souci de sécurité pour les stagiaires mineurs, le jour de retour du stage, il est demandé au représentant légal ou à la personne désignée par la famille pour venir chercher le stagiaire, de bien vouloir présenter **une pièce d'identité** au responsable du convoyage ou au responsable Odel.

DOCUMENTS : un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques est demandé pour l'inscription à tous les stages. **Seuls les documents transmis par l'Odel sont valables.**

SANTE : les frais de santé pouvant être avancés par l'Odel pendant le stage sont à la charge du participant ou de son représentant légal. Vous acceptez par avance de les régler au retour du participant contre remise des feuilles de soins.

EFFETS PERSONNELS ET OBJETS DE VALEUR : aucune précaution particulière ne pouvant être prise concernant les objets de valeur (téléphones portables, tablettes, consoles de jeux, appareils photos, bijoux, vêtements...), ils resteront sous la seule responsabilité du participant. Leur éventuelle disparition n'ouvrira pas de droit au remboursement par les assurances de l'Odel qui décline toute responsabilité quant à leur perte, détérioration, vol ou autre dommage.

BAGAGES : ils sont sous la responsabilité de leur propriétaire pendant le transport et toute la durée du stage. Ils ne sont pas assurés par l'Odel.

INFOS PRATIQUES

- **ALIMENTATION** : l'Odel est un organisme laïque agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. A ce titre, seuls les régimes alimentaires pour raisons médicales sont acceptés et respectés.

- **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : conformément à l'Art. 27 de la loi relative à l'Informatique, fichiers et liberté du 06/01/1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 et par la Loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016, l'Odel garantit à ses clients que les informations demandées pour le traitement des réservations, confirmations et pour l'organisation des stages qu'il propose sont nécessaires et/ou conformes à la réglementation. Les représentants légaux des participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui les concernent. Pour exercer ce droit, une demande doit être adressée par e-mail à servicecommercial@odelvar.com ou par lettre recommandée avec A.R à Odel – Direction Générale – 9 Rue d'Antrechaus – 83000 TOULON.

- **DROIT A L'IMAGE** - Les représentants légaux des participants acceptent ce qui suit :

Article 1 / Prises de vues – Que leur enfant mineur soit photographié et/ou filmé et enregistré par l'Odel et/ou par les chaînes de télévision qui seraient susceptibles de le faire pendant les diverses activités organisées au cours des stages ; que les prises de vues concernant l'enfant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de l'Odel, en particulier sur le site internet, les réseaux sociaux et les supports de communication papier de l'Odel, ainsi que pour la communication destinée à illustrer les actions menées auprès des institutions, pouvoirs et collectivités publics ; que l'ensemble des prises de vues du stage auquel participe l'enfant et sur lesquelles il est susceptible d'apparaître soient diffusées sur un espace sécurisé du site internet de l'Odel, accessible aux parents

ayant accepté la présente clause en signant la fiche de réservation, l'autorisation parentale et la confirmation d'inscription et qu'elles soient diffusées sur les chaînes de télévision.

Article 2 / Diffusion des photographies – Les représentants légaux, sous réserve des dispositions de l'article 1, acceptent que lesdites photographies, films et enregistrements soient diffusés dans les strictes conditions suivantes : **Support de diffusion** – site internet et réseaux sociaux officiels de l'Odel, supports de communication papier Odel et partenaires, émissions de télévision, diffusion non commerciale. **Destinataires** – diffusion aux collectivités territoriales et partenaires, communication interne et externe à l'Odel, téléspectateurs des chaînes de télévision précitées, familles ayant accepté la présente autorisation. **Lieu de diffusion** – diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet. **Durée de l'autorisation** – consentie pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la présente. La 5ème année, l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

Article 3 / La présente acceptation des articles relatifs au droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Article 4 / Les représentants légaux qui n'accepteraient pas les conditions relatives au droit à l'image doivent en faire la demande par lettre recommandée avec accusé de réception à Odel – Direction Générale – 9, Rue d'Antrechaus – 83000 TOULON. Les photos des brochures ne sont pas contractuelles.